

Balade urbaine de proximité

FETILLY

Mercredi 8 novembre 2017

8 °C



2 kms

Organisateur :

Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-laroche.fr



Parcours



Participants :

Christian Loizeau,
Nadine Merlingeas,
Annick Château, Jean-
François Faget,
Roland Gerdil, Jean-
Yves Cohades et 5
autres participants

Patricia Friou, Pierre
Malbosc, Jean-Marc
Soubeste, Gérard
Gouron, Christian
Marbach, Patrice
Begaud, Nicolas Cant,
Philippe Riboulleau,
Jean-Baptiste Brunet,
Pascal Laffargue,
Sylvie Le Govic, Kevin
Gaillard

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
<i>Avenue de Fétilly</i>	Autres	Fibre optique et passage des câbles en aérien	Cette question récurrente fait l'objet d'un dossier spécifique en fin de compte-rendu.
<i>Avenue de Fétilly</i>	Espaces verts	Un banc utile a été supprimé.	La Ville va étudier la possibilité d'en remettre un nouveau en place.
<i>Place de Fétilly</i>	Propreté urbaine	Demande de pose d'une poubelle.	Cela n'est pas nécessaire, une poubelle est déjà présente à proximité immédiate, près de l'arrêt de bus.
<i>Avenue du 11 novembre 1918 – Angle rue du Prieuré</i>	Voirie	Demande d'aménagement d'un rond-point surélevé	Cette demande peut être étudiée car elle présente un intérêt compte tenu de la présence de l'arrêt de bus. Mettre un passage piéton en partie basse nécessite néanmoins quelques aménagements non négligeables et un travail avec le service Eclairage public. Une rencontre sera organisée avec les comités de quartier.
<i>Avenue de Fétilly</i>	Voirie	Demande d'un radar pédagogique.	Les radars pédagogiques peuvent être installés selon les besoins mais n'ont pas vocation à rester au même endroit compte tenu du nombre détenus par la Ville. Néanmoins, un radar sera bientôt mis sur l'avenue pendant quelques semaines afin de sensibiliser les automobilistes.
<i>Avenue du 11 Novembre 1918</i>	Voirie	Demande d'un ralentisseur dans la contre-allée de l'Avenue du 11 Novembre 1918.	Il faut étudier cette demande mais la pose d'un ralentisseur ne solutionne pas toujours les vitesses excessives. Par ailleurs, cela pose des problèmes importants pour les habitations voisines en termes de bruit. Cette situation devra être étudiée plus en détail, notamment pour déterminer si un sens unique serait opportun.
<i>Avenue du 11 Novembre 1918</i>	Nature et paysages	Dans la contre-allée, certains arbres détruisent la chaussée et détériorent le parking.	Il faut étudier cela selon les emplacements de stationnement. Une réunion a été organisée début janvier en interne pour déterminer les solutions : paillage pour contrôle des souches et reprise du revêtement. Un seul arbre sera supprimé.
<i>Avenue du 11 Novembre 1918</i>	Propreté urbaine	Mauvaises herbes le long du trottoir de l'Avenue du 11 Novembre 1918	Cela a été fait dès le lendemain.
<i>Avenue du 11 Novembre 1918</i>	Nature et paysages	Branches trop basses qui peuvent gêner le passage le long de la piste cyclable.	La Ville est intervenue.

<i>Place de Fétilly</i>	Police Municipale	Problématique des voitures ventouses	Les échanges démontrent que la situation n'est pas du tout critique et ne nécessite pas de passages réguliers et spécifiques de la Police municipale. Pour information, la Police municipale depuis le 1 ^{er} septembre 2017 compte aujourd'hui 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet.
<i>Rue des Frères Jousseaume</i>	Voirie	Sens unique et suppression d'une place de stationnement	Suite aux demandes des riverains auxquelles la Ville avait fait droit puis à la pétition adressée à la Ville pour revenir à la situation antérieure, il a été décidé de : - Laisser la rue en sens unique - Supprimer une place de stationnement - Information collective ET individuelle des riverains.
<i>Rue des Frères Jousseaume</i>	Propreté urbaine	Les poubelles d'un riverain restent tous les jours sur le trottoir.	Il est demandé aux riverains d'intervenir de manière cordiale pour demander au contrevenant de ranger ses poubelles. Si cela n'est pas fait, la Ville adressera un courrier.
<i>Rue des Frères Jousseaume</i>	Propreté urbaine	Depuis un an, des encombrants sont stockés sur la place de stationnement située en face du 48.	Cette situation fait suite à des travaux pour lesquels il y a un contentieux. Si la situation devait perdurer, la Ville mettrait en demeure de respecter l'espace public devant sa propriété.
<i>Rue Jean Libot</i>	Urbanisme	Vérifier la conformité d'un permis de construire.	Le numéro dans la rue va être transmis au service Urbanisme.
<i>Rue de l'Ermitage</i>	Urbanisme	Vérifier la conformité d'un permis de construire.	Le numéro dans la rue va être transmis au service Urbanisme.
<i>Rue Louise Pinchon</i>	Urbanisme	Vérifier la conformité d'un permis de construire.	Le numéro dans la rue va être transmis au service Urbanisme.
<i>Rue de l'Ermitage/ Rue des Frères Jousseaume</i>	Voirie	Mieux indiquer la possibilité du double sens vélo dans les rues à sens unique pour les voitures	Un marquage au sol dans ces rues va être étudié pour informer les cyclistes. Programmé 1 ^{er} trimestre 2018.
<i>Avenue de Fétilly</i>	Voirie	Demande de croix de Saint-André aux deux extrémités de la rue.	Cela a été fait.

Problématique des déjections canines

Cette demande est récurrente. En effet, les incivilités en la matière sont nombreuses malgré les investissements de la Ville. Il existe plus de 120 points de distribution à l'heure actuelle sur le territoire de la commune et une cartographie a été mise en place sur le site de la Ville.

Cette application est interactive permet aussi de se géolocaliser en direct et de savoir en temps réel la distance des sacs à déjections canines les plus proches.

Il faut noter que plus d'un million de sacs sont actuellement distribués avec une efficacité à relativiser. Des réflexions sont en cours pour déterminer la meilleure politique en la matière.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.

Fibre optique et câblage en aérien

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a passé une convention pour le déploiement du réseau fibre sur son territoire avec un opérateur historique.

Certains secteurs de l'agglomération mais aussi de la Ville bénéficient depuis plusieurs mois d'une couverture alors que d'autres quartiers n'en sont pas encore dotés. Ce déploiement se fera progressivement en fonction des travaux réalisés par l'opérateur.

Les habitants sont donc invités à tester leur éligibilité sur les sites des différents opérateurs offrant des contrats fibre sur le territoire puis de contracter directement avec eux pour introduire la fibre dans leurs domiciles.

Pour davantage d'informations, il convient de se renseigner auprès de la CDA de La Rochelle.